



Rapport d'activité 2019



**arkeo
nautes**
Explorer, comprendre et s'amuser !

L'association Arkéonautes, créée il y a quelques mois seulement, a pour objectif de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche en archéologie, afin de rendre accessible à tous ces savoirs. Par le champ mène de notre discipline et par le biais de nos activités, nous contribuons à la diffusion de valeurs citoyennes telles que le vivre ensemble, le respect et la tolérance en mettant en évidence les richesses de notre société et de son histoire.

Nous participons à donner le plaisir d'apprendre et de la " saveur aux savoirs" scientifiques, en ce qu'ils permettent de porter un regard nouveau ou différent sur le monde dans lequel nous vivons.

Sans l'enthousiasme, la confiance et le soutien des bénévoles et des adhérents de l'association, nous ne pourrions mener à bien nos missions et nous les remercions chaleureusement. Nous remercions également les partenaires qui nous accompagnent dans les différents aspects de notre projet associatif et qui comme nous, sont convaincus de la nécessité d'éduquer pour et par les sciences humaines et le patrimoine archéologique.

Nous voudrions plus particulièrement remercier les Bains Douches Battant de nous avoir fait confiance alors que nous démarrions à peine notre activité, d'avoir su déceler en nous le potentiel que nous représentions et de partager nos valeurs de transmission et de partage.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir et la médiation en archéologie peut encore offrir beaucoup. Continuons alors de coconstruire ensemble dans l'éthique et le respect de la recherche, des publics et des médiateurs qui caractérisent notre action.

- Aurore NIECHAJOWICZ et Corentin PEYRARD
CO-DIRIGEANT.E.S DE L'ASSOCIATION

1. RAPPEL DU PROJET ASSOCIATIF ET DES VALEURS DE L'ASSOCIATION

Comme mentionné explicitement dans ses statuts, l'association Arkéonautes a pour but de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche en archéologie :

« Cette association a pour but de contribuer à une meilleure diffusion des connaissances et des méthodes de la recherche en archéologie. » (Article 2.a. des statuts)

L'association Arkéonautes se donne pour missions principales de :

1. Promouvoir, organiser et animer des actions de médiation sur les thèmes de l'archéologie.
2. Collaborer dans le domaine scolaire avec les éducateurs et les enseignants dans le cadre de projet de classe et d'école, et participer à la lutte contre l'échec scolaire.
3. Créer des liens entre les acteurs de l'archéologie et les publics concernés.
4. Concevoir et diffuser des supports pédagogiques adaptés aux différents publics.

L'association Arkéonautes est avant tout un projet fort et porteur de valeurs humanistes et bienveillantes envers l'ensemble de ses publics et ses membres. L'association reconnaît l'importance de la médiation culturelle et éducative dans l'apprentissage des savoirs archéologiques.

Nous sommes également attentifs à porter notre action auprès des publics qui disposent d'un accès aux réseaux culturels et éducatifs restreints. L'association est attachée à participer, dans la mesure de ses moyens, à l'égalité des chances en termes d'accès à la connaissance et à la lutte contre les discriminations.

Les méthodes scientifiques et professionnelles relatives à l'étude et à la transmission des savoirs archéologiques, permettent de positionner notre association en acteur de confiance, que ce soit auprès des publics mais aussi auprès des partenaires scientifiques et institutionnels.

Nous nous reconnaissons dans la continuité de ces valeurs et leur transmission parmi les adhérents et les publics rencontrés.

En outre, l'association Arkéonautes s'engage à garantir la liberté d'expression, la dignité de chacune et chacun, de lutter contre les discriminations et agir dans le respect des différences des individus qui la composent ou auprès desquels elle intervient.

2. VIE ASSOCIATIVE

2.1. Etat des lieux des adhésions annuelles

L'association compte 22 adhérents qui s'investissent dans le projet de l'association et soutiennent nos projets et nos actions, de la conception jusqu'au terrain et/ou auprès de nos partenaires.

Les personnes physiques

- Camille Baïda
- Eléa Bardeau
- Jacqueline Baverel
- Gaëtan Bedel
- Maxime Blondel
- Camille Bruet
- Sarah Chauvin
- Isabelle De Miranda
- Axel Félicité
- Hélène Labit
- Emilie Maire
- Clotilde Martin
- Marie-Pierre Miquel
- Aurore Niechajowicz
- Marion Noury
- Corentin Peyrard
- Jean-Luc Rieu
- Eric Ruby
- Céline Tabariès
- Félicia Thierry
- Léa Ziri

Les personnes morales

- Association ArkéoMédia

Ce nombre est à mettre en perspective par rapport à la date de création de l'association qui a eu lieu la même année 2019 le 28 avril à Besançon.

Il est donc de rigueur de rapporter ce nombre à 8 mois de fonctionnement au lieu de 12 mois d'année civile.

En termes de périodicité des adhésions, une large majorité de celles-ci s'est effectuée à la création de l'association (ou les semaines suivantes). Il est important de noter qu'une majorité d'adhésions s'est effectuée sur la base de la sympathie envers les individus fondateurs de l'association.

La présence de membres de l'association ArkéoMédia (Île de France) est substantielle et s'explique par la proximité entre les projets associatifs mais aussi par la proximité entre ses membres. Ce rapport d'activité aborde cette question sous l'angle des partenariats un peu plus bas dans le document.

2.2. Etat des lieux du bénévolat

Au 31 décembre 2019, 8 personnes peuvent être considérées comme membres bénévoles actifs.

Par « membres bénévoles actifs », nous entendons la participation d'un individu (sans condition d'adhésion annuelle) à la vie de l'association (réunions, gestion administrative...) ou aux activités menées sur le terrain (ateliers, conférences, présentations...).

Parmi ces bénévoles actifs sur l'année 2019, 8 étaient membres adhérents de l'association (soit 36% du total des bénévoles).

Le Conseil d'Administration souhaite sensibiliser l'Assemblée Générale de l'association sur l'importance des ressources bénévoles et de son développement prioritaire pour soutenir les activités de l'association sur les prochaines années.

En effet, nous reconnaissons deux axes importants à développer concernant le bénévolat :

- La mobilisation de bénévoles non-archéologues pour soutenir la vie de l'association et aider à mettre en place les activités de médiation ;
- La recherche urgente de bénévoles « professionnels » de l'archéologie pour élargir le réseau de médiateur en archéologie et garantir la continuité des méthodes scientifiques auprès des publics.

Développer le bénévolat au sein de ces deux nuances, doit permettre de construire un meilleur réseau associatif local et régional, ainsi que de participer au développement des activités de médiation de l'association sur un territoire plus grand.

3. RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

3.1. Partenariat avec la BGE Bourgogne-Franche-Comté

La BGE fait partie des partenaires qui nous ont permis de développer notre structure associative et de professionnaliser notre démarche. Dans le cadre d'un conventionnement avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la BGE accompagne les porteurs de projets de l'idée à la concrétisation. Dans le cas des Arkéonautes, nous avons été accompagnés par Pauline Davot, du service Economie Social et Solidaire dans la définition de notre projet (nos objectifs, notre marché, notre public cible, évaluation de la concurrence, etc.). Elle nous a rencontré lors de 7 rendez-vous sur l'année 2019. Elle continue encore de suivre l'avancée du projet, notamment sur les aspects financiers afin de nous aider à trouver de nouvelles formes de subvention.

3.2. Partenariat avec le 52 Battant

Grâce à un concours organisé par la structure La Coursive Boutaric, à Dijon, que nous avons remporté ; nous avons été accueillis gratuitement durant 6 mois dans les locaux du 52 Battant, à Besançon. Il s'agissait d'un espace de coworking pour les acteurs du milieu de l'industrie culturelle et créative. Cela nous a offert un premier espace de travail et de conseil. La rencontre avec d'autres acteurs, et la programmation d'événements sur des thématiques propres à notre milieu nous a permis de nous documenter, nous orienter et continuer notre travail de définition du projet associatif.

Cela nous a permis aussi d'organiser notre premier événement tout public avec un atelier parure pour une dizaine de participants (atelier gratuit).

3.3. Partenariat avec les Bains Douches Battant

L'association a eu connaissance des activités de la maison de quartier des Bains Douches Battant par le biais du 52 Battant. Dès lors, nous sommes allés à leur rencontre afin d'étudier la possibilité de proposer des ateliers en archéologie dans leur structure. Leur réponse fut très positive et enthousiaste car cela a débouché sur une année entière de programmation. Chaque mercredi matin, durant l'année scolaire 2019-2020, un groupe de 8 enfants, âgés entre 7 et 11 ans découvriront l'archéologie. Les inscriptions sont gérées directement par les Bains Douches. Les Bains Douches proposent également la possibilité aux associations de déclarer leur siège social chez eux, et ainsi permettent d'accéder aux locaux de la maison

de quartier gratuitement, sur réservation. Ainsi, nous pouvons si nous le souhaitons, obtenir une salle pour d'éventuelles réunions (par exemple AG 2020) ou encore ateliers. De plus, les Bains Douches sont de véritables ambassadeurs des Arkéonautes auprès des autres services et structures de la ville. Ils apprécient grandement la qualité de nos activités et nous soutiennent dans notre projet.

3.4. Partenariat avec ArkéoMédia

L'association ArkéoMédia nous apporte son soutien par la mise à disposition des projets de déroulement des activités sur la préhistoire. Ils nous ont ainsi permis d'être effectif sur le terrain rapidement, tout en nous donnant le temps nécessaire pour développer notre propre projet d'activités.

Ils sont un modèle de base et un repère dans le développement de notre propre association. Nous nous appuyons sur leur expérience et leurs conseils pour mettre en place des activités, acquérir notre matériel pédagogique, travailler notre projet associatif et trouver des partenaires ou encore définir notre modèle économique. L'objectif à moyen terme est de pouvoir leur mettre à disposition nos projets de déroulement sur la période gallo-romaine afin qu'ils puissent se les approprier également.

4. ACTIVITES MENEES SUR LE TERRAIN

4.1. Visite guidée pour la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (DRIF) de l'Université de Franche-Comté

Ce fut la première prestation menée par l'association, alors que celle-ci n'était même pas encore officiellement reconnue par la Préfecture. Grâce au partenariat avec ArkéoMédia, nous avons eu la possibilité de maintenir cette prestation et de la facturer à l'Université de Franche-Comté.

Ce fut la première fois aussi que l'association proposait un goûter archéo-compatible dans le cadre de la prestation. Le bilan fut très positif car le public accueilli fut ravi de l'expérience, l'équipe de la DRIF qui accompagnait le groupe et le projet également. Les points de vigilance sont plutôt liés au goûter en lui-même : il monopolise une grosse partie de l'équipe pour la préparation et pour le service alors que nous le proposons à un coût « dérisoire ». De plus, il pose un certain nombre de questions sur les réglementations en vigueur (avons-nous le droit de servir de la nourriture ? que faire en cas de personnes malades par la suite ? Problèmes de préparation, transport et conservation de la nourriture, etc.). Malgré le succès de l'action, nous nous interrogeons encore sur la possibilité de renouveler ce type d'action.



4.2. Fêtes des associations de la ville de Besançon



Il s'agissait avant tout d'une action de communication pour l'association. Cela nous permettait de nous rendre visible dans le paysage associatif local, et d'identifier aussi d'éventuels partenaires. Un certain nombre d'échanges de contact a eu lieu pendant cette journée, et une partie déboucheront à plus ou moins long terme sur des rendez-vous, voire sur de la mise en place d'activité.

Cette journée fut l'occasion de déployer un nombre important de support de communication et de les « tester » pour voir leur intérêt et leur efficacité.

4.3. Ateliers jeune public pour les Bains Douches Battant

Suite à la rencontre avec la direction des Bains Douches Battant en juillet 2019, l'association a eu la possibilité de proposer et de mettre en place un programme pédagogique long avec un groupe d'enfants au sein de la maison de quartier de Battant. La proposition retenue par la structure fut la mise en place d'ateliers de 3h, chaque mercredi matin, pendant l'année scolaire 2019-2020, en dehors des vacances scolaires, pour un groupe de 10 enfants entre 7 et 12 ans.

Après la tenue du premier atelier le 18 septembre 2019, il a été finalement décidé que le groupe ne comprendrait que 8 enfants. Au-delà, il est difficile de tenir un groupe avec une seule médiatrice.

Ce projet fut l'occasion pour l'association de créer la majeure partie des contenus pédagogiques de l'association. Ainsi, tout ce qui est/sera proposé aux Bains Douches, pourra intégrer le catalogue des activités de l'association par la suite, et faire l'objet de prestations.

L'action est toujours en cours, il sera intéressant de faire un bilan approfondi en juin 2020.



4.4. Atelier cohésion pour la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) de l'Université de Franche-Comté

Ce fut la première prestation d'ateliers à destination des adultes, et ce fut aussi une grande réussite. Le groupe comptait une vingtaine d'adultes qui se sont prêtés volontiers au jeu. Ils ont vécu deux ateliers : la Préhistoire dans le noir et Vénus de la préhistoire.

Les points d'amélioration pour ce type d'événement : penser à apporter nos supports de communication tels que le kakémono et les flyers sur place.

Depuis cette prestation, nous avons également revu à la hausse notre tarification car il nous a été dit que le tarif était peut-être un peu bas (273€ pour 2h30 d'atelier).



4.5. Coordination d'un atelier jeune public pour les 2 Scènes

Nous avons été contactés par Les 2 Scènes pour étudier la faisabilité de la mise en place d'un atelier dans le cadre des vacances scolaires, hiver 2020. La proposition est de faire visionner un ensemble de court-métrages sur le thème de la grotte du Pont d'Arc et de le faire suivre d'un atelier sur l'art pariétal. Le devis a été validé et le projet sera mis en place le samedi 29 février 2020.



4.6 Mini-stages pendant les vacances scolaires

Grâce à la possibilité d'utiliser les salles des Bains Douches Battant gratuitement, l'association mettra en place une série de mini-stages en archéologie pendant les vacances scolaires février/mars et avril 2020. Chaque stage se déroulera sur 3 demi-journées, avec une répartition par catégorie d'âge, et chaque semaine un thème (préhistoire et gallo-romains).

4.7 Récapitulatif chiffré des actions menées

Type d'action	Nombre d'action	Nombre de public accueilli
Atelier individuel	13	108 individuels (ou 11 fois un groupe de 8 et 2 fois un groupe de 10)
Visite guidée	4	37
Événement sur mesure	1	20
TOTAL	18 actions	165 individuels accueillis

5. BILAN FINANCIER

A noter sur ce bilan financier que le compte bancaire est certes en négatif, mais nous sommes dans l'attente du paiement d'une facture. Ce qui permettra à l'association de finir l'année civile avec un excédent de 883,24€ cet excédent servira aux investissements futurs en matériel pédagogique, et 97.15€ seront placés sur un livret A pour commencer à constituer le fond de roulement (correspond à 5% des prestations vendues pendant l'année 2019).

Ce premier bilan d'exercice est positif et encourageant pour la suite.

CHARGES		PRODUITS	
Achats de matériel pour les ateliers	1107.63€	Prestations vendues	1943€
Services extérieurs (site internet, déclaration JO, assurance ou frais bancaires)	392.13€	Adhésions	440€
Total	1 499.76€		2 383€

Soit un bénéfice de 883.24€

ACTIF	BRUT	AMORT.	NET 2019	PASSIF	NET 2019
IMMOBILISE				FONDS PROPRES	
Immobilisations				Report à nouveau	
				Résultat de l'exercice	883,24 €
TOT. ACTIF IMMOBILISE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	TOT. FONDS PROPRES	883,24 €
CIRCULANT				DETTES	
Stock				Dettes fournisseurs	
Clients et comptes rattachés (créances)	1 500,00 €		1 500,00 €	Dettes sociales	
Banque et caisse	-616,76 €		-616,76 €	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance				TOTAL DES DETTES	0,00 €
TOT. ACTIF CIRCULANT	883,24 €	0,00 €	883,24 €	TOTAL DU PASSIF	883,24 €
TOTAL DE L'ACTIF	883,24 €	0,00 €	883,24 €		

Compte de résultat - Les Arkéonautes

CHARGES		2019
60-ACHATS		1 107,63 €
601000	Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	10,62 €
602000	Achats stockés - Autres approvisionnements	- €
603000	Variation des stocks (à provisionnements et marchandises)	- €
604000	Achats d'études et prestations de services	- €
605000	Achats de matériel (>600€)	- €
606000	Achats non stockés de matières et fournitures	- €
606100	Eau, Gaz, Électricité	- €
606300	Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	930,73 €
606400	Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	148,16 €
606800	Autres matières et fournitures	18,12 €
607000	Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	- €
609000	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	- €
61-SERVICE EXTERIEURS		204,70 €
610000	Services extérieurs	- €
611000	Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	21,46 €
Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)		183,24 €
616100	Multi risques	- €
616800	Autres assurances	- €
617000	Etudes et recherches	- €
618000	Divers	- €
618100	Documentation générale	- €
618300	Documentation technique	- €
618500	Frais de colloques, séminaires, conférences	- €
619000	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	- €
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS		170,43 €
620000	Autres Services extérieurs	75,00 €
621000	Personne extérieure à l'association	- €
622000	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	- €
622800	Honoraires (ex : comptables, juridiques)	- €
622700	Frais d'actes et de contentieux	- €
623000	Publicités, publications, relations publiques	- €
623100	Annonces et insertions publicitaires	- €
623300	Foires et expositions	- €
623400	Récompenses et cadeaux	- €
623600	Catalogues et imprimés	- €
623700	Publications (ex : affiches, programmes)	71,08 €
623800	Divers (pourboires, dons courants...)	- €
624000	Transports de biens et Transports collectifs du Personnel	- €
625000	Déplacements, missions et réceptions	- €
625100	Voyages et Déplacements	- €
625600	Missions	- €
625700	Réceptions	- €
626000	Frais postaux et de télécommunications	- €
627000	Services bancaires et assimilés	24,35 €
628000	Services extérieurs, frais divers (ex: journée de formation)	- €
628100	Cotisations (liées à l'activité économique)	- €
628400	Frais de recrutement du Personnel	- €
629000	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	- €
63-IMPOTS ET TAXES		- €
Impôts et taxes		- €
Autres		- €
64-FRAIS DE PERSONNEL		- €
Salaires bruts		- €
Charges patronales		- €
Formation professionnelle		- €
Médecine du travail		- €
Autre charges de personnels		- €
65-AUTRES CHARGES DE G° COURANTE		17,00 €
658600	Adhésions	17,00 €
650000	Autres	- €
66-CHARGES FINANCIÈRES (intérêts emprunts)		- €
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES		- €
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		- €
Dotations aux amortissements		- €
Dotations aux provisions		- €
TOTAL CHARGES		1 499,76 €
BENEFICE		883,24 €

CHARGES EN NATURE		2019
Heures de bénévolat		1 550,00 €
TOTAL		1 550,00 €

PRODUITS		2019
70-VENTES DE PRODUITS, PRESTATIONS		1 943,00 €
701000	Ventes de produits finis (ex : buvette, sandwich)	- €
702000	Recettes diverses (ex : lots, tombolas)	- €
706000	Prestations de services	- €
706001	Ateliers plusieurs cycles (Type Battant)	1 500,00 €
706002	Anniversaire	- €
706003	VG pour les particuliers	- €
706004	VG pour institutionnels (type URJ)	170,00 €
706005	Événementiel sur 2 jours	- €
706006	Atelier à l'unité	273,00 €
706007	Stages 1,5 jours	- €
708800	Autres recettes d'activités	- €
709000	Ristourne	- €
74-SUBVENTION D'EXPLOITATION		- €
740000	Subventions d'exploitation	- €
740100	Subventions d'exploitation - État	- €
740200	Subventions d'exploitation - Conseil Régional	- €
740300	Subventions d'exploitation - Conseil Départemental	- €
740400	Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	- €
740500	Subventions d'exploitation - Fédération, Ligue	- €
740600	Subventions d'exploitation - Autres	- €
75-AUTRES PRODUITS DE G° COURANTE		440,00 €
750000	Autres produits de gestion courante	- €
754000	Dons et Collectes	- €
756000	Adhésions	440,00 €
758500	Donations et legs affectés à des projets	- €
758600	Donations et legs non affectés à des projets	- €
76-PRODUITS FINANCIERS		- €
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS		- €
78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		- €
Reprise sur amortissements		- €
Reprise sur provisions		- €
TOTAL PRODUITS		2 383,00 €
PERTE		- €

PRODUITS EN NATURE		2019
Heures de bénévolat		1 550,00 €
TOTAL		1 550,00 €